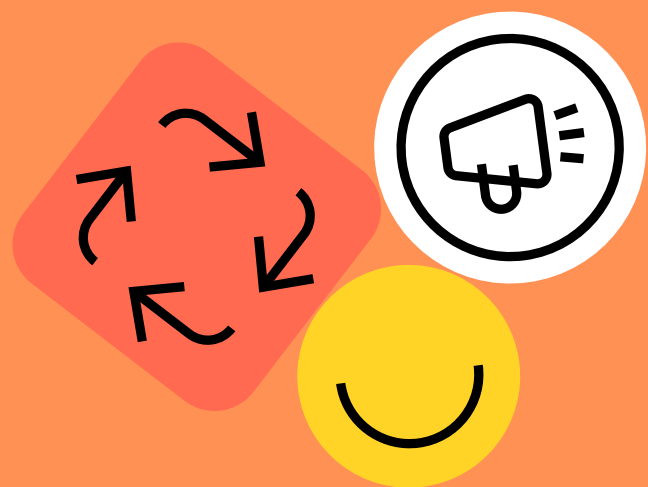


# Procès-verbal

de l'assemblée générale annuelle de  
la Fondation pour l'éducation à la  
coopération et à la mutualité

Lundi 15 juin 2020 | 10h  
**PAR VIDÉOCONFÉRENCE**



Fondation  
pour l'éducation  
à la **coopération**  
et à la **mutualité**

## **1. Ouverture de l'assemblée**

Le président, Monsieur Alain Fortier, souhaite la bienvenue à tous.

Il présente les membres du conseil d'administration ainsi que le directeur général de la Fondation pour l'éducation à la coopération et à la mutualité, Monsieur Gaston Bédard. Il souligne aussi la présence de Madame Catherine Isabel, coordonnatrice de la Fondation.

Il ouvre officiellement l'assemblée.

## **2. Adoption de l'ordre du jour**

Le secrétaire, Monsieur Léopold Beaulieu fait la lecture de l'avis de convocation et de l'ordre du jour.

Sur proposition de Madame Laurence Laurin, dûment appuyée par Monsieur Marc Duplantie, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

## **3. Adoption du procès-verbal du 11 avril 2019**

Sur proposition de Monsieur Marc Duplantie, dûment appuyée par Monsieur Stéphane Arsenneau, il est résolu à l'unanimité de faire une lecture abrégée du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 avril 2019.

Monsieur Léopold Beaulieu fait une lecture-résumé du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 11 avril 2019.

Sur proposition de Monsieur Alain Forget, appuyée par Madame Manon Monette, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 11 avril 2019.

## **4. Message du président**

Le président, Monsieur Alain Fortier, fait la lecture de son message et dresse un bilan de l'année 2019 pour la Fondation.

En 2019, la Fondation a fêté ses 25 ans d'existence. Le chemin parcouru à appuyer des initiatives d'éducation à la coopération et à la mutualité au Québec est une grande fierté!

Des partenariats avec les coopératives et mutuelles qui appuient la mission ont été développés tout au long de ces années. Également, un réseau de partenaires mobilisateurs a été développé, celui-ci permet d'offrir des activités et des événements qui mobilisent et stimulent les jeunes.

En 2019, la Fondation a investi plus de 51 000 \$ en appui à des projets dont la valeur totale est de 882 000 \$. Dans le contexte que nous vivons, la mission d'éducation est de plus en plus importante car la coopération et la mutualité sont des moyens extraordinaires de développer des solutions durables. Il est important de redoubler les efforts pour que les jeunes de tous les niveaux scolaires souhaitent s'engager et coopérer.

Le président invite l'assemblée à consulter en ligne le rapport annuel de la Fondation, pour plus de détails.

## 5. Rapport de la direction générale

Le directeur général, Monsieur Gaston Bédard, présente son rapport à l'assemblée générale. Parmi les initiatives stimulantes et novatrices qui ont été appuyées par la Fondation, mentionnons :

- **Le programme de bourses ÉduCOOP** qui accorde des bourses de 100 à 1000 \$ afin de soutenir le démarrage de projets Jeune COOP ou de favoriser le développement de nouvelles initiatives au sein de projets déjà existants. En 2019, ÉduCOOP a soutenu 91 projets d'entrepreneuriat coopératif réalisés par des jeunes du primaire, du secondaire et du cégep (22 250 \$)
- **Expérimentation de l'entrepreneuriat coopératif au primaire** qui permet aux APECJ d'animer des ateliers sur l'entrepreneuriat coopératif et d'accompagner des Jeune COOP au primaire, en complémentarité avec les services financés par le Secrétariat à la jeunesse.
- **Les journées #Onsengage** qui ont mobilisé 660 élèves de 70 écoles secondaires provenant de 9 régions administratives différentes. Organisées par Alliance engagement jeunesse, les journées #Onsengage permettent aux jeunes d'en apprendre davantage sur les raisons de s'engager dans leur communauté ou leur école et les moyens concrets pour y parvenir, notamment la coopération.
- **Le Concours de cas multidisciplinaire sur les coopératives** qui est une compétition d'une journée s'adressant aux étudiants des cégeps et des universités du Québec. Il permet aux étudiants de se familiariser avec le modèle coopératif en vivant une expérience concrète en lien avec leur domaine d'étude. Les 33 participants inscrits cette année ont reçu un accompagnement d'un coach afin d'acquérir des connaissances sur le modèle coopératif. Une nouveauté en 2019: des vidéos de formation ont été développées pour approfondir l'apprentissage des participants sur certains sujets. Au terme de cette préparation, les participants ont été appelés à résoudre une problématique de gestion d'une coopérative puis à présenter leur analyse devant un jury formé de professionnels du milieu.
- **Programme de parrainage pour la formation « Administrateurs de la relève »** qui vise à préparer une relève pour les conseils d'administration des coopératives. En 2016, la Fondation et le CQCM se sont associés avec le Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec afin d'ajouter un module sur la gouvernance des coopératives à la formation « Administrateurs de la relève » (ADR). Cette formation traite des aspects juridiques, financiers, stratégiques et de la gestion de risque. Depuis, la Fondation appuie financièrement le programme de parrainage du CQCM qui permet à des jeunes impliqués dans le mouvement coopératif et mutualiste de suivre gratuitement cette formation.

Cette année, nous avons reçu de nombreuses candidatures et 20 jeunes ont reçu une bourse.

- **La 3<sup>e</sup> saison de l'émission « Ensemble pour un monde coop »**: Au travers des 6 nouveaux épisodes de la série, Productions 4 Éléments mettent en images toute la force de la coopération: ses valeurs, ses principes, ses avantages, mais plus encore les gens passionnés et déterminés qui sont à la source de la réussite des entreprises coopératives. Il s'agit d'une véritable inspiration pour la relève!

Ce sont 25 projets que nous avons appuyés, pour un total de 51 105\$ investis. C'est grâce aux partenaires, que tous ces projets ont pu être réalisés avec succès en 2019.

Également, en 2019, une réflexion sur les communications de la Fondation a été entamée. Un nouveau slogan et une nouvelle image visuelle seront dévoilés sous peu.

## 6. Rapport financier au 31 décembre 2019

Le président, Monsieur Alain Fortier, invite le trésorier, Monsieur Léopold Beaulieu, à présenter les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019.

Les états financiers de la Fondation pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019 ont été audités par la firme Raymond Chabot Grant Thornton. De l'avis de l'auditeur, ces états financiers représentent fidèlement la situation financière de la Fondation à cette date.

Au 31 décembre 2019, les revenus de la Fondation se sont élevés à 136 915\$, alors que les charges de l'organisation ont totalisé 112 698\$. La Fondation a terminé l'année avec un excédent de 87 108\$ en tenant compte de la variation nette de la juste valeur de placements au montant de 62 891\$.

À l'égard des revenus, la campagne de financement a généré 78 734\$ et l'activité-bénéfice du Golf, un montant de 19 569\$. La Fondation a reçu en 2018 un montant de 100 000\$ provenant du Sommet international des coopératives pour un projet de bourses ÉduCOOP. Un premier montant de 25 000\$ a été rendu disponible pour 2018-2019. Les autres revenus sont de l'ordre de 5 336\$ à titre de dons et de 33 276\$ en revenus de placements.

Les charges se composent quant à elles de soutien en lien avec les activités de sensibilisation et d'éducation à la coopération et à la mutualité pour un total de 91 087\$ et de 21 611\$ de dépenses administratives liées au développement de la Fondation.

Finalement, la Fondation termine l'année 2019 avec des actifs d'une valeur de 1 239 274\$ composés principalement de 32 483\$ d'encaisse, 38 383\$ en épargne à terme, 78 820\$ en montant à recevoir et 1 089 440\$ en placements à long terme. Les passifs étaient pour leur part constitués de 76 420\$ en comptes à payer et de 114 133\$ d'apports reportés, dont 75 000\$ pour les bourses ÉduCOOP. L'actif net non affecté de la Fondation est de 1 048 721\$ au 31 décembre 2019 comparativement à 961 613\$ au 31 décembre 2018.

## 7. Nomination d'un auditeur pour le prochain exercice

Il est proposé par Monsieur Clément Asselin, appuyé par Madame Laurence Laurin, de ratifier la recommandation du conseil d'administration à l'effet de retenir les services de Raymond Chabot Grant Thornton, comptables agréés, auditeurs de la Fondation pour l'éducation à la coopération et à la mutualité pour l'année 2020.

## 8. Nomination des administrateurs

Monsieur Alain Fortier présente les administrateurs de la Fondation désignés par leur institution respective, membres de la Fondation, et il leurs adresse ses félicitations.

L'assemblée générale du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) ayant lieu après celle de la Fondation, la nomination des trois postes du CQCM se fera suivant l'élection des officiers du CQCM, tous les autres administrateurs de la Fondation demeurent en poste. Le conseil d'administration est formé comme suit :

### CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA COOPÉRATION ET DE LA MUTUALITÉ

- |  |                           |
|--|---------------------------|
| → <b>Présidence du conseil d'administration</b><br>– à confirmer | → <b>FORTIER, Alain</b>   |
| → <b>1<sup>er</sup> vice-présidence</b><br>– à confirmer         | → <b>ASSELIN, Clément</b> |
| → <b>2<sup>e</sup> vice-présidence</b><br>– à confirmer          | → <b>PROULX, Camille</b>  |
|  | → <b>LAURIN, Laurence</b> |
|  | → <b>ROULEAU, Michel</b>  |

### CSN

- **BEAULIEU, Léopold**

### CSQ

- **CAMERLAIN, Line**

## 9. Période de questions

Des questions concernant le budget et les activités de financement sont soulevées et sont répondues à la satisfaction de l'assemblée.

## 10. Levée de la réunion

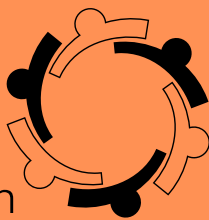
Le président remercie les membres de leur participation. Tous les items à l'ordre du jour ayant été traités, sur proposition de Monsieur Yvan Rose, dûment appuyée par Monsieur Stéphane Arseneau, il est résolu que l'assemblée soit levée.

---

Président

---

Secrétaire



Fondation  
pour l'éducation  
à la **coopération**  
et à la **mutualité**

**fondation.coop**